AVIGNON : RENCONTRE AVEC LA MINISTRE DE LA CULTURE **[1]**

8 Juillet 2017

La ministre de la Culture a reçu le 7 juillet à Avignon les organisations professionnelles et syndicales du spectacle vivant. Elle a rappelé les engagements de campagne du président Macron de ne pas « retirer un euro au budget de la culture », et la volonté du gouvernement de faire de l'éducation artistique une priorité.

La délégation de la CGT Spectacle et ses syndicats : SFA, SNAM, SYNPTAC ont pris la parole à plusieurs reprises pour rappeler leurs revendications en matière de politique culturelle, d'emploi et de droits sociaux.

Le service public de la culture doit retrouver un budget à la hauteur de ses ambitions. Les coupes budgétaires opérées lors du précédent quinquennat ont fragilisé le secteur, et l'affichage à la hausse du budget 2017 n'est qu'un effet d'annonce, car il n'est issu d'aucune mesure nouvelle mais d'un tour de passe-passe entre différents comptes de l'Etat. Nous avons également pointé le manque d'articulation entre l'Etat et les collectivités territoriales. Le spectacle vivant subventionné souffre d'un sous-financement global. Les différentes annonces gouvernementales, laissant entendre que « tous les ministères » devraient subir la rigueur, sont purement inacceptables !

La mesure des « 500 euros » mis à disposition des jeunes pour consommer de la culture risque de n'être qu'un gadget de communication sous le velours de la modernité. Elle nie le travail de médiation, construit depuis maintenant 70 ans par la décentralisation culturelle et qui a porté des fruits malgré le manque de moyens. Elle risque de privilégier les expressions artistiques les plus faciles d'accès, privilégiant ainsi la rentabilité des grands opérateurs du numérique (Google, Amazon, Facebook, Apple, Netflix).

La loi travail 2 et les différentes réformes promises vont fragiliser les droits sociaux des salariés du spectacle et déstabiliser nos secteurs d'activité, dont l'écrasante majorité des entreprises ont moins de 10 salariés. Nous sommes plus qu'inquiets concernant l'avenir de nos accords santé, formation professionnelle et assurance chômage concernant les salariés intermittents du spectacle. Pour ce dernier domaine, la disparition de la cotisation salariale au profit de la CSG va remettre en cause la participation des organisations syndicales de salariés à la négociation des accords spécifiques. Les annexes intermittents du spectacle vont-elles disparaître ou devenir une caisse autonome non viable ?
Nous sommes par ailleurs résolus à ce que le projet de révision de la licence d'entrepreneur de spectacle ne déstabilise pas un secteur en pleine structuration et professionnalisation.

Les conditions d'accès au FONPEPS doivent, quant à elles, être révisées rapidement, afin que ce fonds pour l'emploi pérenne permette de développer l'embauche d'artistes et techniciens qui s'inscrit pleinement dans le projet de décentralisation et de maillage du territoire. La question de l'investissement public dans l'emploi est fondamentale, il est nécessaire de remettre le travail artistique au cœur de nos maisons. Enfin, la volonté de la ministre de développer l'éducation artistique doit se concrétiser par des moyens pour les entreprises qui porteront cette mission, par la formation de davantage d'intervenants. Tous les artistes n'ont pas, nécessairement, vocation à transmettre leur art aux enfants. La sensibilisation en milieu scolaire ne doit pas se faire au détriment de leurs métiers. Elle ne doit pas s'asseoir sur la précarité et utiliser l'assurance chômage comme cofinanceur.

La CGT Spectacle et ses syndicats seront plus que vigilants quant aux projets du ministère et à leurs financements. A l'heure des replis identitaires et de la crise démocratique que nous subissons, nous avons besoin d'un service public de la culture fort. Des coupes budgétaires seraient incompréhensibles et nous ne les accepterons pas !

Mot de passe *

- Demander un nouveau mot de passe

Haut de page

Coordonnées du SFA

Syndicat Français des Artistes-interprètes
1, rue Janssen 75019 PARIS
Métro : Place des Fêtes
Téléphone : 01 53 25 09 09
Télécopie : 01 53 25 09 01
Serveur vocal : 01 53 25 09 00
E-mail : contact@sfa-cgt.fr
Site Web : www.sfa-cgt.fr

- Lire la suite de Coordonnées du SFA

Audiovisuel Cinéma Conventions collectives Danse Disque Doublage Droits sociaux International Internet Politiques culturelles Propriété littéraire et artistique Radio Salaires Spectacle vivant Télévision

Audiovisuel Cinéma Conventions collectives Danse Disque Doublage Droits sociaux International Internet Politiques culturelles Propriété littéraire et artistique Radio Salaires Spectacle vivant Télévision

Coordonnées du SFA

Syndicat Français des Artistes-interprètes
1, rue Janssen 75019 PARIS
Métro : Place des Fêtes
Téléphone : 01 53 25 09 09
Télécopie : 01 53 25 09 01
Serveur vocal : 01 53 25 09 00
E-mail : contact@sfa-cgt.fr
Site Web : www.sfa-cgt.fr

- Lire la suite de Coordonnées du SFA

Accès réservé

Nom d'utilisateur *

Nom d'utilisateur *
Mot de passe *

- Demander un nouveau mot de passe

- Tous droits réservés © 2019-2020 Syndicat Français des Artistes-interprètes
- Mentions légales
- Crédits
- Contact
- LEKTUM
- Drupal

URL source (modified on 18/05/2022 - 14:25): https://sfa-cgt.fr/news/1440

Liens
[1] https://sfa-cgt.fr/news/1440